

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****FOURNITURES****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Draguignan (83)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21830050700017

Code postal / Ville : 83300 Draguignan**Groupement de commandes :** Oui

Coordonnateur du groupement : Mairie de Draguignan

Section 2 : Communication**Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 23.032**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Carole Cosson - Tél : +33 494602094 - Mail : carole.cosson@ville-draguignan.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »).

b) 1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics »)

Capacité économique et financière : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 13 avril 2023 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** 1. Le prix des prestations 50 %

2. la valeur technique 30 %

3. Le délai d'exécution 20 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et mise en œuvre d'une solution de gestion informatisée de billetterie pour les établissements culturels musées, auditorium, médiathèques, conservatoire

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation est passée pour le compte du groupement de commandes constitué entre la Commune de Draguignan et Dracénie Provence Verdon agglomération(DPVa)

Conformément aux articles L2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique des groupements de commandes peuvent être constitués entre les collectivités territoriales et des établissements publics.

Les prestations étant indissociables le marché fait l'objet d'un lot unique divisé en trois postes

Poste N°1 acquisition et prestations associées (forfait)

Poste N°2 maintenance et assistance (forfait)

Pour le poste N°3 : petits matériels supplémentaires éventuels et jours de formations complémentaires notamment, la consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique pour partie.

Lieu principal d'exécution : Ville de Draguignan

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Le marché est passé pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification.

Il est reconductible de manière tacite 2 fois pour une période de 12 mois soit une durée maximale de 36 mois.

A défaut de décision expresse du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date anniversaire, le présent marché sera considéré comme tacitement reconduit.

Le mode de règlement choisi est le virement avec mandatement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Négociations :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Toutefois la collectivité se réserve aussi le droit de ne pas négocier

Audition : dans le cadre du présent marché le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'auditionner les opérateurs économiques.

Ces auditions permettront d'avoir une approche sur les logiciels proposés par des démonstrations appropriées répondant aux attentes de la collectivité.

Ces auditions pourront se faire soit en présentiel soit en visio conférence.

Date d'envoi du présent avis

22 mars 2023